
MARRAKECH – Stratégie et session de travail de l'ALAC - 1e partie

Samedi 5 mars 2016 – 09h45 à 12h30 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

UNKNOWN SPEAKER : Alors, si vous comprenez l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe, vous n'avez pas besoin d'écouteurs. Si ce n'est pas le cas, prenez des écouteurs s'il vous plaît. Et, excusez-moi, on va avoir peu de place donc on va se serrer un petit peu autour de cette table pour être sûrs de pouvoir nous assoir tous autour de cette table, nous, membres ALAC.

ALAN GREENBERG : Merci Cheryl de cette ouverture de séance tonitruante. Soyez les bienvenus formellement à Marrakech, au Maroc. Nous allons commencer cette séance. Nous avons 15 minutes, nous n'en avons plus que trois donc nous allons faire vite.

GISELLA GRUBER : Bonjour, soyez les bienvenus à cette réunion de l'ALAC sur la stratégie, aujourd'hui, samedi 5 mars, première journée de travail ici à Marrakech. Merci à toutes les personnes locales qui nous ont réservé cette réception et Aziz, excellent hôte, excellent organisateur de cette réunion.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et votre pays est extraordinaire Aziz. Soyez les bienvenus à cette première réunion, nous avons de nouveaux visages, de nouvelles personnes qui nous ont rejoint et un petit rappel à toutes les personnes qui sont habituées à cette réunion : évitez de perdre du temps. Je suis moi-même en train de perdre du temps en parlant trop.

Petit rappel donc. Après les pauses café revenez à temps dans la salle. Après la pause déjeuner aussi. Soyez ponctuels pour qu'on puisse commencer à l'heure nos réunions. Également, laissez les chaises autour de la table aux membres ALAC et aux liaisons.

Vous pouvez vous connecter au réseau de la salle sur le site Web de l'ICANN55. Sachez que ces réunions sont toutes enregistrées alors pour que vous puissiez être enregistré, utilisez le micro qui se trouve devant vous. Appuyez sur le bouton, la lumière rouge va s'allumer.

Veuillez indiquer votre nom à chaque fois que vous prenez la parole, non seulement pour les transcriptions, puisque toutes ces réunions sont transcrites dans les 4 langues, mais également pour les interprètes, ces personnes qui se trouvent dans les cabines, qui se trouvent à l'arrière de la salle, qui sont en train d'interpréter en direct durant toute la semaine. Ces personnes doivent nous écouter toute la journée, tous les

jours, donc, veuillez indiquer votre nom. Cela va permettre aux interprètes de vous identifier et d'indiquer votre nom pour toutes les personnes qui nous suivent à distance pour pouvoir vous identifier.

Assurez-vous également de parler à un rythme raisonnable pour que les interprètes fassent un bon travail. Parfois, on a tendance à nous exprimer trop rapidement dans nos langues maternelles. Si vous voulez intervenir, utilisez vos pancartes. On va prendre une liste d'orateurs et les personnes sur Adobe Connect peuvent intervenir également. Faites savoir sur Adobe Connect que vous voulez intervenir et la personne de notre personnel qui s'en charge établira également une liste de participants et d'intervenants. Alors, quel est l'ordre du jour ?

Vos pancartes, vous les gardez ou bien vous les remettez à l'un de nos membres du personnel. Si vous ne vous connaissez pas, si vous ne nous connaissez pas, vous pouvez demander qui fait partie du personnel pour qu'on ramène ces pancartes pour la prochaine réunion.

Les caméras qui se trouvent ici, au milieu de la salle vont tourner lorsque vous allez parler de sorte que les gens qui sont à distance peuvent vous voir. Et c'est extraordinaire à

distance de pouvoir vous voir et vous écouter. Merci à tous. Je vous cède la parole Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Gisella. Dernière petite annonce logistique avant de vous laisser vous présenter les uns les autres. Comme la plupart d'entre vous le sait, nous avons parfois a utiliser des chronomètres pour vérifier les temps de parole. Aujourd'hui, nous allons utiliser un chronomètre qui va vous indiquer combien de temps vous êtes en train d'utiliser pour intervenir. J'ai l'impression qu'avec ce bruit que j'entends dans la salle, vous êtes d'accord.

Alors, le temps alloué est 2 minutes. Il n'y a pas de temps absolu mais soyez raisonnable. Si les gens ne parlent pas dans ce temps imparti, alors on va utiliser un chronomètre avec une alarme retentissante qui va sonner dès que vous aurez dépassé ce temps de parole. Donc, veuillez respecter ce temps de parole parce qu'il y a d'autres gens qui veulent intervenir après vous.

On essaye d'être souple mais assurez-vous que nous respectons tous le temps qui nous est imparti. Veuillez également ne pas répéter ce qui vient d'être dit dans la salle. Si vous voulez intervenir et dire « voilà, je soutiens ce que dit

John », oui, très bien. Mais essayons d'être concis et de nous assurer que tout le monde a le temps d'intervenir.

J'aimerais faire un tour de table et demander à tous les membres ALAC et leaders régionaux, et mentors de se présenter, y compris les membres du personnel.

HAROLD ARCOS : Bien, je vais parler en espagnol. Bonjour. Harold Arcos, membre ALAC pour LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO : Bonjour. Je vais parler en espagnol aussi. Humberto Carrasco, secrétaire actuel de LACRALO et président à venir de LACRALO.

ALBERTO SOTO : Alberto Soto, président de LACRALO jusqu'à jeudi prochain.

VANDA SCARTEZINI : Vanda Scartezini de LACRALO à l'ACAC.

GLENN MCKNIGHT : Monsieur McKnight, NARALO.

NATHALIE PEREGRINE : Nathalie Peregrine, staff ICANN.

SEUN OJEDEJI : Seun Ojediji, LACRALO.

BERAN GILLEN : Beran Gillen, mentor et également élève de mentor.

TIJANI BEN JEMAA : Tljani, mentor ONG.

SANDRA HOFERICHTER : EURALO.

YESIM NAZLAR : Yesim Nazlar, staff ICANN.

ARIEL LIANG : Staff, ICANN.

SILVIA VIVANCO : Silvia VIVANCO, personnel ICANN.

GARTH BRUEN : Garth Bruen, ALAC, États-Unis.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg, ALAC, États-Unis et président de l'ALAC. Excusez-moi, lorsque je demande aux gens de se présenter, sachez que nous avons également des représentants d'ONG autour de la table.

AICHA ABBAD : Bonjour à tous. Aicha Abbad, Association de femmes Asksejour pour le développement et la solidarité au Maroc. Merci.

HAJER ABDELKEFI : Maître Hajer Abdelkefi, membre de l'ordre des avocats de Tunisie. Merci.

AZIZ HILALI : Aziz Hilali.

MAUREEN HILYARD : Je représente l'AFRALO et l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Et elle est également notre liaison ccNSO.

HOLLY RAICHE: Holly Raiche, ALAC d'AFRALO.

SIRANUSH VARDANYAN: Siranush Vardanyan, directrice d'APRALO.

JULIE HAMMER: Julie Hammer, liaison SSAC.

UNKNOWN SPEAKER : Je viens d'Égypte et je suis membre d'AFRALO.

HADIA EL-MINIAWI : Hadia El-Miniawi, je suis directrice du centre des noms de domaine.

SEBASTIEN BACHOLLET : Membre d'ALAC, représentant EURALO.

UNIDENTIFIED FEMALE : Je viens d'APRALO et je représente l'Arménie.

ALI ALMESHAL : Ali AlMeshal, APRALO.

LEON SANCHEZ : Léon Sanchez, LACRALO et je suis nommé au NomCom pour l'ALAC. Je suis co-président du CCWG.

JIMMY SCHULZ : Jimmy Schulz, membre de l'ALAC et je suis au NomCom pour EURALO.

RON SHERWOOD : Ron Sherwood, . VI, ccNSO pour l'ALAC.

CHERYL LANGDON-ORR : Cheryl Langdon-Orr, je suis australienne et je vous demande de m'excuser. Je suis mentor et ancienne présidente de l'ALAC. J'ai également fait beaucoup d'autres choses.

JUDITH HELLERSTEIN : Judith Hellerstein, NARALO, secrétaire.

ALAN GREENBERG : Y a-t-il d'autres personnes qui sont arrivées depuis que nous avons commencé les présentations ? Non ? Alors, nous avons aussi Olivier Crepin-Leblond qui n'est pas présent mais qui est la liaison ALAC à la GNSO et qui est donc à la réunion de la GNSO pour l'instant et qui est également ancien président de

l'ALAC. Et vous êtes en train de me montrer quelqu'un qui est arrivé juste maintenant.

Ah, des gens qui sont sur les chaises. Vous voulez qu'ils se présentent. Il y a d'autres personnes qui souhaitent se présenter ?

UNIDENTIFIED MALE : Personnel de l'ICANN.

[YANIS] : Bonjour. Yanis, d'APRALO.

UNIDENTIFIED MALE : Je travaille au Maroc.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a d'autres membres du personnel qui ne se sont pas présentés ?

GISELLA GRUBER : Oui, moi, je suis Gisella, membre du personnel.

HEIDI ULLRICH : Moi aussi, je fais partie du personnel.

UNIDENTIFIED MALE : Directeur At-Large. Mais pas le directeur de l'At-Large, c'est ça ?

ALAN GREENBERG : Oui, on est très pointu sur les noms ici. Merci beaucoup. Premier point à notre ordre du jour. Critère d'ALS et attentes. Vous vous souviendrez qu'il y a un groupe de travail qui se penche là dessus. Aujourd'hui, l'état actuel des choses est qu'il y a une liste très intéressante de critères pour l'accès à la structure ALS, ce qu'on attend de ces structures ALS une fois qu'elles sont admises.

Et, pour être clair, les attentes s'appliqueront pendant cette phase aux structures ALS. Alors, un peu d'historique. La version actuelle d'At-Large existe depuis près de 10 ans maintenant. En 2007, à peu près, on a commencé à mettre en place des structures formelles pour savoir qu'elles étaient les qualifications exactes qu'on attendait de la part des ALS. Et c'était intéressant puisqu'on avait déjà à l'époque beaucoup d'ALS avant même d'avoir fixé ces critères.

Et ces procédures ont été mises en place et on été utilisées depuis les huit dernières années à peu près. Et, il y a eu un problème constant avec certaines ALS, à savoir qu'elles

rejoignent ces ALS mais qu'elles ne sont pas très actives. Et, il y a un certain nombre de raisons qui explique cela. En partie parce que le recrutement des ALS a été, dans une large mesure, fait par des groupes identifiés, des clubs, des associations dans les différentes régions qui ont un intérêt dans l'Internet.

Mais il s'avère que certaines de ces personnes qui s'intéressent à l'Internet ne s'intéressent pas autant que ça à l'ICANN. Et il n'y a pas de lien entre ce que ces personnes faisaient et leur lien avec l'ICANN. Et donc, dans de nombreux cas, on s'est aperçus que le seul contact réel avec l'ICANN c'était par l'intermédiaire de cette personne qui était nommée comme représentant.

Et, si vous représentez un groupe d'une centaine de personnes ou de 10 000 personnes qui sont distribuées un peu partout, qu'une seule personne vienne occasionnellement aux réunions, ça n'aide pas vraiment à témoigner de votre présence sur le terrain et témoigner du fait que vous utilisez à bon escient ce lien avec l'ICANN.

Donc, on a essayé de voir un petit peu quelle était la situation générale, définir exactement ce que nous attendons pour définir une présence réelle sur le terrain. Donc, quelles sont

nos attentes ? Et qu'attendons-nous de ces personnes une fois qu'elles font partie de notre club, pour ainsi dire ?

Donc, on a constitué un groupe depuis ces derniers mois, dès qu'on en a eu le temps puisqu'on s'est surtout concentré à l'ALAC sur les différentes activités concernant la transition IANA et la responsabilité transparence à l'ICANN. Mais, donc, on en est maintenant à une étape où il faut accélérer un petit peu cette discussion et renforcer cette discussion au sein des RALOs pour savoir si on est sur la bonne voie, si on est en train de faire quelque chose qui a un sens, ou qui est totalement idiot, certains le disent d'ailleurs. Il y a toute une série d'opinions divergentes à cet égard. Donc, j'espère qu'on va pouvoir parvenir à une conclusion, à de nouvelles recommandations et il nous faudra alors, j'espère, les approuver. Cela va donner lieu à des recommandations.

Certaines impliquent un changement dans les actes constitutifs de l'ICANN, dans le règlement intérieur de l'ICANN.

Donc, en plus de cela, on a un groupe externe qui va être nommé à cette réunion pour commencer à réviser les procédures At-ALarge en se concentrant sur les ALS et les structures plus larges. Donc, ce qu'on essaye, c'est d'alimenter un peu plus ce processus en espérant pouvoir faciliter un petit peu leur travail. Et nous espérons que les

problèmes que nous avons identifié depuis 2-3 ans sont les mêmes que ceux qu'ils vont identifier. Donc, nous allons essayer de rendre leur travail un peu plus facile et d'identifier ensemble les problèmes.

Donc pensez un petit peu aux problèmes qui sont les vôtres. Diapo suivante s'il vous plaît. Suivante.

Alors, voilà ce que je viens de résumer. Il faut avoir une discussion ici. Il faut finaliser un document final, le diffuser au sein des RALOs, obtenir leur réaction, leurs commentaires, le réviser éventuellement et, ensuite, mettre en place une nouvelle procédure pour mettre en œuvre ces recommandations.

Critères. On a divisé le travail général des ALS en quatre sections différentes. D'abord les critères. Qu'est-ce que l'on cherche pour prendre une décision pour accepter un candidat ? Ensuite, quelles sont les attentes ? Une fois que vous faites partie d'une ALS, qu'attendons-nous de vous ? Et il faut le dire aux gens à l'avance pour les nouveaux candidats parce que, dans le cadre de ce processus, ils vont devoir accepter cela. Autre cas de figure : que faisons-nous avec les 200 ALS dont nous disposons ?

Troisième section sur le processus de candidature. Alors, petite précision, moi je m'occupe de la section critère. Donc

on a différents groupes de travail au sein de ce groupe de travail. L'un se penche sur les attentes, un troisième groupe qui se penche sur les processus de candidature et, Nathalie Peregrine s'en occupe. Ensuite nous avons un groupe de l'ICANN qui a demandé au personnel ICANN de diriger un groupe au sein de ce groupe de travail.

En général, le personnel ICANN aide mais ne dirige pas ce groupe. Dans le cas d'espèce, c'est Nathalie qui gère ce groupe et, en fait, c'était la mieux placée pour savoir ce qu'il se passait et faire des recommandations devant être approuvées par l'ALAC sur cette section. Et je suis enchanté que Nathalie ait accepté ce travail parce qu'elle continue à nous rendre visite et à participer à ces réunions.

Enfin, certaines régions, à commencer par les États-Unis, ont des membres individuels. L'objectif était qu'il y avait non seulement une condition mais une grande recommandation, à savoir que toutes les régions aient un membre individuel et Cheryl, ex présidente de l'ALAC et membre active de toutes nos activités ICANN me semble-t-il, est en train de diriger ces efforts.

Aujourd'hui, on va se concentrer sur les critères et les attentes et on va aborder très rapidement la section de Nathalie.

Critères. Il s'agit des choses que nous jugeons lorsque nous recevons une candidature. Il serait bon que ce soit totalement objectif et cocher les cases pour dire, oui, c'est une bonne chose ou pas. Mais, dans la réalité, toutes les choses qu'il nous faut prendre en considération relèvent d'une opinion subjective. Il faut comprendre ce que ces personnes ou associations font.

Et il faut voir si elles répondent aux composantes du processus qui est le notre. Ensuite, il faut s'adresser aux RALOs pour avoir une opinion plus subjective.

Donc, si on rejette une candidature, il faut en expliquer les motifs. Mais il est important de se souvenir que c'est quelque chose de subjectif donc beaucoup de nos critères ne sont pas absolus en soi. Certains sont extrêmement absolus mais beaucoup ne le sont pas.

Certains des critères font l'objet d'un accord général au sein du groupe de travail. Les critères actuels qui sont en place aujourd'hui sont relativement minimums. Le groupe doit être auto financé. On ne peut pas s'attendre à un financement de la part de l'ICANN. On ne peut pas fournir de nouveaux fonds pour créer un nouveau groupe. On peut obtenir des fonds pour certains projets spécifiques.

Ensuite, ces groupes doivent être largement contrôlés par des particuliers, non par des sociétés, ni des pays. Cela découle directement du règlement intérieur ou des statuts constitutifs. Cela ne veut pas dire que dans leur organisation il ne peut y avoir un aspect gouvernemental mais la personne qui contrôle ce groupe et décide de ce que fait ce groupe et le préside doit être un particulier.

Il n'y a pas de terme spécifique par rapport au fait de savoir si ça doit être un groupe à but non lucratif ou pas. Dans certaines régions, certains pensent qu'il est extrêmement important d'être formellement en société. Mais les règles divergent d'un pays à l'autre.

Autre aspect qui est lié au précédent. Dans certains endroits, certains disent « si vous faites de l'argent à partir des noms de domaine, alors vous ne devriez pas avoir un poste à responsabilité au sein de l'ALS ». Et ça, c'est le cas dans certains pays. Dans d'autres, il y a très peu de gens dans cette structure et donc vous avez plusieurs casquettes. Vous travaillez dans l'industrie de l'Internet et qui va s'occuper de l'organisation ? Vous avez donc plusieurs casquettes.

Alors, tout le reste est des choses qui n'existent pas pour l'instant mais qui, d'après nous, pourraient dans cette situation aider à démêler les choses. Donc il y a des membres

ALAC de l'Asie Pacifique, Kaili Kan, le membre ALAC pour l'Asie Pacifique pardon, Kaili Kan qui vient de nous rejoindre, je le présente. Voilà, je viens de prendre la parole en votre nom pour vous présenter.

Ensuite, troisième aspect. C'est un peu plus trivial, à savoir, si vous voulez être une ALS on a besoin de trois noms de personnes que l'on puisse contacter. Certaines de nos régions n'en demandent. Mais on s'aperçoit que, très souvent, leur adresse mail ne fonctionne plus, ces personnes disparaissent. Donc, avec une seule personne, si une personne disparaît, on perd toute trace de ce groupe. Donc, lorsqu'on a le nom de trois personnes, c'est quand même difficile de perdre la trace de ces trois personnes. Si vous n'arrivez pas à obtenir trois noms de personnes, de contacts, c'est difficile d'être une ALS.

Point suivant. Les contacts n'ont pas besoin d'être des leaders de l'organisation mais ils doivent être connus de la part des leaders de l'organisation. Parce que, là encore, lorsque nos contacts disparaissent, on s'aperçoit que les présidents ne savent même pas quel est le sens de l'ICANN parce qu'ils n'étaient tout simplement pas au courant de ce qu'est l'ALS, de ce qu'est l'ICANN.

L'un des concepts qui a toujours été là et qu'on n'a jamais inscrit dans le marbre, c'est qu'on n'envoie jamais

d'informations à nos contacts donc ils pouvaient difficilement les relayer à nos membres. Certaines ALS le faisaient et beaucoup ne le faisaient pas. Donc, les contacts dont nous disposons doivent avoir au moins une liste de diffusion ou avoir la possibilité de poster quelque chose sur leur page Internet. Et, on doit non seulement être sûrs de le faire mais savoir comment ils vont s'y prendre pour le faire, donc qu'ils aient la possibilité de diffuser une liste de diffusion.

Ensuite, la taille de l'ALS est quelque chose d'intéressant. On a certaines ALS qui ont des milliers, des dizaines de milliers de membres. Alors, comment ces dizaines de milliers de membres connaissent notre existence ? Ça, c'est intéressant. Il y a d'autres ALS qui sont constituées de très peu de membres. La question est de savoir est-ce qu'il y a une taille minimale ? Il n'y a pas beaucoup de sens de fixer une limite, un seuil plutôt, 6 ou 10, parce que les ALS sont toutes différentes en terme de taille. Ce qui est sûr, c'est que si les seules personnes qui font partie de votre ALS sont vos trois contacts, ce n'est pas très réel. Donc, là, la question est de savoir est-ce qu'il y a vraiment des gens qui font partie de cette ALS ? Est-ce qu'il s'agit d'une seule personne ?

Alors, si vous êtes accepté en tant que membre individuel, c'est difficile de présenter votre candidature comme ALS. Là

encore, c'est très subjectif. Mais c'est un aspect très important.

C'est une question de nombre, de numéro et de nom. Et donc, de travail avec Internet. Ce n'est pas des questions de connectivité, nous ne nous occupons pas du courriel, peut être que c'est quelque chose qui ne nous plaît pas mais ce n'est pas quelque chose qui fait partie de notre travail puisque nous ne nous occupons pas du contenu. Peut-être que la pornographie, cela vous offense, peut-être que vous n'aimez pas mais ça ne fait pas partie de ce qui nous a été donné comme travail. Donc, pourquoi souhaitez-vous être impliqué dans l'ICANN ?

Nous nous attendons à ce que les gens soient présents en ligne. Donc, si vous êtes un groupe qui se concentre sur le travail sur l'Internet mais que vous n'avez pas de présence en ligne, et bien, c'est un petit peu difficile d'expliquer comment vous faites votre travail. Donc, ça c'est une règle que je veux bien modifier si vous avez une bonne raison à me donner mais je pense que c'est quand même un des critères de base. Et vous devez pouvoir certifier que vous comprenez notre engagement et ce que nous faisons.

Y a-t-il des choses qui sont à l'écran sur lesquelles vous pensez qu'il y a un petit peu un problème de définition, à l'exception

de la question d'être présent en ligne ? Il y a une liste d'autres points dont nous allons parler donc je ne vous demande pas d'autres critères supplémentaires. Mais, s'il y a des critères sur lesquelles vous pensez qu'il y a une erreur, j'ai vu, Judith, que vous avez levé votre carte.

Alors, en général je vois les cartes et j'essaye de bien suivre l'ordre dans lequel elles apparaissent mais de temps à autre j'en rate une. J'ai vu Garth aussi. Si jamais je vous rate, ce n'est pas que je ne vous aime pas mais de temps à autre je ne vous vois pas. Donc, de temps à autre, je présenterai les intervenants, j'essayerai de suivre l'ordre. Je vous demande d'avance de l'excuser si je fais une erreur. Alors, Tijani pour commencer.

C'est Garth qui était en premier ? Excusez-moi. Alors, Garth d'abord et après Tijani, Seun, Judith. Bon, en général l'ordre n'est pas important mais j'essaye de faire attention. Alors, Garth, allez-y.

GARTH BRUEN :

Merci Monsieur le président. L'ordre est important, parce qu'en général les gens qui sont à la fin n'ont pas beaucoup de temps, donc l'ordre est très important. Je dois dire que, par rapport à la description de la situation, je ne suis pas tout à fait d'accord. Les choses sont un petit peu faites à l'envers.

Ce dont on parle, c'est la manière dont les gens doivent faire une démarche auprès de l'ICANN comme si c'était un petit peu une congrégation religieuse. Est-ce que c'est vraiment l'objectif ? Les utilisateurs de l'Internet sont parfois des pions carrés et il ne faut pas que le trou soit rond. Il faut que tout le monde soit inclus. De toute évidence, les leaders doivent être informés, doivent être engagés, actifs. Mais, en Amérique du Nord, nous sommes passés par toute une période de recrutement, de sensibilisation et nous avons ciblé de manière spécifique une liste importante d'organisations qui étaient décrites par elles-mêmes comme des groupes d'Internet, de technologie et qui, pour la plupart, n'avaient jamais entendu parler de l'ICANN.

C'était donc déjà un premier obstacle donc nous, en tant que bénévoles, nous avons dû leur expliquer ce qu'était l'ICANN. Et ensuite, nous avons dû leur expliquer pourquoi il était important de participer et ce qu'ils pouvaient faire. Certains des groupes qui se sont joints à l'organisation se sont plaints. Pour certains les choses étaient trop compliquées, ils ne comprenaient pas ce qu'il se passait.

Donc, je pense que cette idée selon laquelle c'est à eux de venir à nous avec ce concept préétabli de ce qu'ils souhaitent faire ne fonctionne pas. Les choses devraient être faites à l'inverse. Et donc, conserver cette définition comme quoi le

mandat de l'ICANN, la mission de l'ICANN est très étroite, à mon avis, c'est une erreur. Parce que toute personne qui utilise un nom de domaine a un impact ou est impactée plutôt. Donc, souvent, un nom de domaine est une question de contenu. Donc, les politiques qui existent derrière ces noms de domaine c'est justement ce dont on parle ici. Donc, déjà de fermer la porte dès le début, ça c'est une énorme erreur à mon avis. Merci.

ALAN GREENBERG :

Juste pour clarifier. Dans l'environnement actuel, il est extrêmement difficile pour les ALS de participer. Cela ne fait aucun doute. En termes d'attentes, nous allons parler de ce que nous souhaitons faire pour que cette participation soit beaucoup plus viable. Mais, il est très clair que moi je crois, et cela dépend de l'ALAC, l'ALAC prendra cette décision, à quel niveau souhaitons-nous avoir cette participation ? Est-ce que nous souhaitons simplement avoir un nom à inscrire ? Alors, si les politiques en matière de nom de domaine vous intéressent à cause du courriel ou des courriers malveillants, très bien. Je suis tout à fait prêt à en parler. Mais la question est de savoir si oui ou non cela peut les intéresser. Alors nous avons maintenant Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan. Je vais parler en anglais maintenant mais il faut savoir que je passe du français, à l'anglais, à l'arabe assez régulièrement en général. Je ne vais pas répéter ce que vous venez de dire Alan mais je suis d'accord avec vous pour dire que Nathalie est une personne qui fait un travail excellent. Elle est très professionnelle. Et lorsqu'on a un problème avec l'application on sait qu'elle est là, on sait qu'elle fait un excellent travail donc je voulais simplement remercier Nathalie. C'était la première chose.

Deuxièmement, nous avons parlé des critères objectifs. Du caractère objectif des critères. Alors, autant que possible, il faut que les critères soient objectifs. Et, si nous agissons de cette manière, nous allons avoir moins de problèmes pour certifier ou non les ALS. Mais, bien sûr, tous les critères ne peuvent pas être objectifs. Ceci étant, il faut qu'il y en ait un maximum qui le soit parce que cela nous facilitera la tâche pour identifier les certifications.

Alors, autre point très important pour moi. Toute candidature devra être signée par le responsable de l'ALS, devra être signée par lui. Alors, il est tout à fait possible qu'il y ait un autre contact pour la candidature, il peut nommer quelqu'un d'autre, mais la candidature doit être signée par lui. Et, c'est à l'ALS de décider qui sera donc le point de contact.

Dernier point : plusieurs présidents ou plusieurs dirigeants; Cela ne représente pas un problème. Maintenant, l'ALS ne doit pas être une entité commerciale, elle ne doit pas être une entité gouvernementale mais, si vous travaillez avec un gouvernement, si vous travaillez avec une ONG, vous pouvez être une ALS. Cela n'est pas problématique. Donc, lorsque vous arrivez dans l'At-Large, il faut dire qui vous êtes. Est-ce que vous venez à titre d'ONG ou à un autre titre ?

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Donc, pour résumer. Je vais le faire régulièrement au cours de notre séance. Je pense que vous êtes d'accord avec ce que nous avons dit précédemment, la seule exception c'est que vous pensez que c'est au responsable de l'ALS de signer la candidature. Et nous, ce que nous avons mis c'est qu'il fallait seulement qu'il soit au courant. Donc ça c'est une petite différence, une petite modification que vous souhaitez apporter. Très bien. Alors, Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci. J'avais préparé mes commentaires sur la base de ce qui avait été envoyé en pièce jointe sur la liste de diffusion donc j'y ferai référence. Le point 5 qui faisait référence à la taille minimale avec un suivi qui sera fait au cas par cas. Je crois que ceci revient aux points 1 à 4. S'il y a une seule personne, je

ne vois pas comment la personne pourra avoir trois points de contact, ce n'est pas possible. S'il y a une seule personne, je ne vois pas trop comment cette personne pourra avoir les ressources qui sont définies dans le cadre des critères. En ce qui concerne les restrictions, on peut toujours dire...

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'on pourrait simplement parler des critères dont on a parlé. Je me suis arrêté à la première section. Voilà, je voulais simplement qu'on discute de cette section.

SEUN OJEDEJI :

En fait, ce que je souhaitais vous dire, c'est que les critères que nous avançons sont un petit peu restreints pour les différents organismes. Surtout pour ceux qui n'ont pas suffisamment de ressources pour participer et qui donc ne répondront pas aux critères.

Donc, moi, par exemple, j'ai posé ma candidature en tant qu'ALS et, à l'époque, j'étais vraiment tout seul, maintenant j'ai Beran avec moi. Alors peut-être que je ne fais pas bien mon boulot mais je fais ce que je peux. Donc, je crois qu'il faut faire vraiment attention par rapport à ces exigences et la seule exigence qu'il nous faut vraiment avoir c'est que la personne ou le groupe qui se joint à nous s'engage. S'engage

à participer à l'ICANN. C'est ça l'objectif. Ce n'est pas toutes ces exigences chez eux mais c'est la participation à mon avis dans l'ICANN, dans la communauté, qui est importante.

ALAN GREENBERG :

Merci Seun. Ce que vous venez de nous dire c'est que vous faites objection par rapport à beaucoup de ces critères. Maintenant, n'oubliez pas que nous demandons à chaque région d'avoir le concept de membre individuel. Nous savons que nous avons beaucoup d'ALS qui se joignent à nous parce qu'en fait c'était à l'époque le seul moyen d'être présent. Mais, lorsque nous présentons au monde et à d'autres parties de l'ICANN que nous avons 200 ALS qui sont des groupes présents sur le terrain, le problème est que, lorsque les gens se rendront compte qu'il n'y a qu'un seul représentant, cela vraiment est nocif en terme de crédibilité pour nous.

Donc voilà pourquoi nous essayons de différencier les membres individuels et les ALS. Et je crois que nous ne pourrons pas changer ceci donc je crois qu'il faut qu'il existe ce critère. Ce que j'apprécierai c'est que, au fur et à mesure que vous allez lire le document, de vraiment pouvoir identifier les questions spécifiques. Plutôt que de dire il ne nous faut absolument aucun critère, que vous identifiez vraiment des

points précis parce que ça ne nous aide pas que vous disiez qu'aucun critère fonctionne. Alors, Judith.

JUDITH HELLERSTEIN :

Par rapport aux points dont vous avez parlé, il y en a vraiment qui me plaisent. Surtout en ce qui concerne les trois noms. Parce que Glenn et moi nous avons découvert, vous l'avez mentionné d'ailleurs, que les ALS qui nous rejoignent et qui ne sont pas très impliquées, on se retrouve avec des personnes qui sont difficiles à contacter, qui ne sont pas très impliquées. Donc le fait d'avoir trois contacts, trois noms, c'est très utile. En plus, ces trois noms doivent avoir un compte et doivent être ajoutés à la liste. Par le passé, on n'ajoutait qu'un seul nom. On pouvait demander à ce que les autres soient ajoutés mais maintenant on les ajoute tous. Donc je crois que c'est important de les avoir tout les trois au moment où la candidature est acceptée par l'ALAC.

Ensuite, en avoir plus de trois, je crois que ceci représente un souhait, cela peut-être utile. Mais, comme disait Seun, comme vous le disiez, il faut s'assurer que les gens soient impliqués, soient actifs. Si vous avez plus de 2 ou 3 personnes qui sont vraiment actives dans une ALS et qui souhaitent en ajouter d'autres, mais que finalement ces personnes ont été très occupées par exemple pour générer des revenus, et si elles

n'ont pas réellement pu recruter d'autres personnes qui puissent elles aussi être impliquées, il me semble qu'il est important que l'ALS soit impliquée, soit active.

Alors, ce que je veux dire quand je dis impliqué, c'est donc d'être présent dans des comités, de faire partie de groupes de travail, de venir aux réunions. Pour moi, ce qui est le plus important ce n'est pas d'avoir beaucoup de contacts mais ce que je préfère c'est la qualité.

ALAN GREENBERG : Je vous interromps par ce que vous vous concentrez beaucoup sur les attentes et nous en parlerons tout à l'heure de ces attentes.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, mais vous avez également mentionné que vous vouliez avoir plus de trois personnes dans une ALS. Et si vous n'avez que trois personnes dans une ALS ce n'était pas vraiment une ALS. Vous en avez parlé.

ALAN GREENBERG : Oui, et j'ai dit que cela dépendrait du jugement des RALOs, à savoir s'il y avait suffisamment de personnes ou non pour devenir une ALS.

JUDITH HELLERSTEIN : Bon, sur la diapositive, je crois que c'était mentionné. En fait, dans vos commentaires, ce n'était pas très clair.

ALAN GREENBERG : Je note. J'essaye de lire ce que j'ai écrit et je ne sais pas qui j'ai noté. Ah, c'était Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. De toute évidence, ma passion, mon intérêt en termes de critères c'est de m'assurer qu'il existe une opportunité pour les individus qui ne sont affiliés à personne, à aucune structure At-Large. Mais il est également tout à fait possible que cette personne prévoit de créer une structure At-Large. Donc, c'est un peu ce que disait Seun. L'opportunité pour le membre individuel qui n'est affilié à personne de pouvoir travailler de manière fictive et de pouvoir contribuer souvent sur un pied d'égalité par rapport à d'autres ALS, ça c'est important.

Et je pense que ça, il faut pouvoir l'intégrer dans l'ADN de chacune des RALOs. C'est vraiment la chose principale qui nous reste à faire et qui n'a pas été effectuée depuis notre dernière révision de l'At-Large. Et, messieurs dames, nous allons passer à la révision suivante de l'At-Large qui se

focalisera principalement non pas sur l'objectif d'ALAC dans la communauté mais sur les ALS, sur les membres de la communauté non affiliés et sur les RALOs. Donc il est absolument crucial que ce travail fasse partie de votre investissement au niveau régional et n'oublions pas que si nous ne changeons pas les statuts, et bien, c'est à l'ALAC de s'en occuper et de ratifier ces nouveaux membres, que ce soit les structures At-Large ou les membres non affiliés. Ceci représente une opportunité de travail, un potentiel de croissance mais tout ceci doit être géré à ces différents niveaux.

ALAN GREENBERG :

Pour noter. Actuellement, les ALS sont approuvées par l'ALAC, les membres individuels sont approuvés dans les RALOs et ça c'est un changement que nous pouvons mettre en place si nous le souhaitons. Ensuite, nous avons Maureen. Olivier était peut-être en premier. Allez-y Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Alan. Je suis très content de faire suite à Cheryl. Je voulais justement vous parler du sommet At-Large avec toutes nos ALS qui vont parler de la recommandation 43 qui vient d'apparaître sur l'écran. Donc, les RALOs doivent encourager les représentants non actifs d'At-Large à

correspondre aux exigences de base. Donc ça c'est les ALS qui nous le recommandent. Et ceci justement est lié à ce dont nous venons de parler. Donc je voulais simplement vous le rappeler et vous dire que les critères de participation, les groupes de travail pourront poursuivre leur travail. Voilà, je pense que cette recommandation 43 est intéressante et j'espère que nous allons pouvoir terminer le travail là-dessus avant ATLAS III.

ALAN GREENBERG : Maureen, c'est à vous.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup. Je voulais simplement faire deux commentaires. Le premier par rapport à ce qu'a dit Garth tout à l'heure sur le fait que l'At-Large doit être inclusive etc. Je crois que lorsque nous faisons de la sensibilisation, ce qui est important c'est justement d'impliquer les gens dans l'ICANN, de les informer sur ce que fait l'ICANN. Donc l'idée c'est de vraiment les encourager à faire partie de l'At-Large.

Et, en ce qui concerne les ALS par contre, c'est une sorte d'officialisation de leur engagement dans l'ICANN et dans l'At-Large. Et donc, les critères que nous leur imposons changent. N'importe qui peut contribuer à l'At-Large, n'importe qui peut

être membre et apporter quelque chose. Mais les attentes des ALS c'est quelque chose de plus officiel. C'est en fait un processus plus officiel.

Donc c'était la première chose. Ensuite, en termes de trois membres. Moi, je viens d'une petite île qui compte 9 000 personnes. Donc, nos ALS sont limitées en termes d'adhérents. Nous avons trois membres. Pardon, nous en avons plus de trois. Mais je peux avoir donc trois contacts à soumettre. Alors, il y a moi bien sûr au sein de l'ALAC et puis il y a également une autre personne qui est très active dans le GAC et une autre personne qui travaille dans la communauté ccTLD. En termes de contact, l'ALS existe toujours et si jamais je ne viens pas, vous saurez qui contacter puisque nous serons toujours présents et impliqués. Mais donc, je crois qu'il faut prendre en compte ce point parce que tout le monde ne peut pas toujours être présent à l'ALAC, ces trois contacts ne peuvent pas toujours être présents à l'ALAC. Voilà, je voulais juste le mentionner.

ALAN GREENBERG :

Oui, en fait il n'y a que 15 membres à l'ALAC qui représentent les régions. Alors, Maureen, pour clarifier, vous avez dit que n'importe qui peut faire partie de l'At-Large. Mais, selon ce que je comprends, uniquement les ALS peuvent faire partie de

l'At-Large et donc, par contre, les individus font partie des régions, des RALOs.

MAUREEN HILYARD : Je me souviens des commentaires public et les gens n'ont pas besoin de faire partie d'une ALS n'est-ce pas ? Par contre ils font partie de la communauté At-Large non ?

ALAN GREENBERG : Les gens peuvent participer, il n'y a pas de soucis. Par contre ce ne sont pas des membres. Sinon on se retrouve avec une troisième catégorie de membres que nous ne connaissons pas, qui rentrent et qui sortent comme ils le souhaitent. On pourrait les appeler membres si on le souhaite mais pour l'instant ce n'est pas le cas.

MAUREEN HILYARD : Donc, lors des consultations publiques, nous avons des gens qui viennent de toute la communauté ICANN alors ce ne sont pas des ALS n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG : Il me faudrait des exemples. On en reparlera tout à l'heure si vous le voulez bien. Holly, allez-y, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Je voudrais faire une distinction. Je comprends ce que dit Garth, ceci nous intéresse tous. Nous parlons de critères pour les ALS. Si vous êtes une ALS, si vous avez la possibilité de commencer à participer, par exemple à envoyer des gens en réunion etc, et donc si vous dépensez de l'argent de l'ICANN, il nous faut absolument exiger un certain niveau de participation en retour. Et donc une participation qui soit liée avec ce que fait l'ICANN. Et ce que fait l'ICANN c'est quoi ? C'est les numéros et les noms.

Alors, je dirais, « oui, il y a des PDP, les gens peuvent participer », vous pouvez poser la question à différents organismes qui représentent les utilisateurs. Mais, selon ce que moi je comprends, c'est que nous parlons des ALS, de l'adhérence des membres et nous allons mesurer le niveau de participation et nous allons parfois dire certains des membres recevront de l'argent pour venir aux réunions donc il faut absolument bien faire la différence à mon avis.

ALAN GREENBERG : Alberto, vous aviez levé votre carte alors allez-y.

ALBERTO SOTO : Je vais parler en espagnol. Je suis d'accord avec les trois personnes au moins qui sont intervenues parce qu'on a été

sur le point de désertifier une ALS sous prétexte que le seul représentant qu'on avait, avait quitté cette organisation. Et on a réussi à trouver une personne que nous avons pu contacter et donc cette ALS a pu survivre.

Moi je suis d'accord aussi pour dire qu'on doit être tout à fait inclusifs mais que la manière de garantir cette inclusion, c'est de garantir la participation. Et, la participation, il faut la garantir avec des choses mesurables. L'une d'entre elle doit être mesurée au sein de l'ALAC. Et ensuite, ça doit avoir avec des mesures minimales qui doivent découler de l'ALAC peut être. Et, ensuite, au sein de chaque RALO.

Je pense qu'avec cette combinaison on pourrait parvenir à un bon résultat. Pourquoi je le dis ? Parce qu'on a une certaine liberté et on nous donne quelques indications et je pense que ça n'entraînerait pas de problème majeur.

Ensuite, autre problème : qu'est-ce qu'on fait au sein du gouvernement ? Nous, on a vu qu'il y avait une ALS avec une personne qui était employée par le gouvernement. Elle ne prenait aucune décision qui pouvait avoir une influence par rapport à son activité gouvernementale. Donc, on a travaillé avec cette personne sans aucun problème.

Ensuite, autre cas de figure, une personne qui était président d'une chambre de commerce et qui travaillait avec des

entreprises privées et en tant que président de chambre de commerce, cette personne était amenée à voter sur des choses qui pouvaient porter préjudice aux utilisateurs finaux et donc on n'a pas accepté ce cas de figure et cette situation.

ALAN GREENBERG :

Merci Alberto. Alors, précision. Le critère dont on parle pour l'adhésion concerne l'At-Large. Lorsqu'on va passer aux attentes, vous allez voir que, je l'espère, nous avons une certaine souplesse par rapport aux attentes des RALOs dans leur région. Donc, on fait une distinction entre les critères et les attentes pour cette raison justement parce que, appliquer une uniformité de critères serait une erreur. Chaque RALO est différente.

En termes de qualification de personnes, effectivement, c'est une chose sur laquelle il faudra prendre une décision. Jusqu'à présent on a des personnes qui ont plusieurs fonctions, plusieurs casquettes. Par exemple, l'un des leaders d'une RALO est responsable d'un registre gTLD, ce qui ne veut pas dire qu'il représente les utilisateurs. Donc, il faut qu'il fasse bien attention à la casquette qu'il porte.

GARTH BRUEN :

Bonjour. Je dois répondre à Holly puisqu'elle a mentionné mon nom. Je dois préciser ce que j'ai dit. Avoir des ALS est important, tout à fait. On n'est pas en train de bien transmettre notre message à ces ALS en leur expliquant bien pourquoi elles devraient participer. Il faut être clair, il y a des regroupements qui n'ont jamais entendu parler de nous et qui ne veulent pas participer. Et ils n'ont pas aimé ce qu'ils ont vu. Certains y ont participé et ils n'ont pas aimé ce qu'ils ont vu.

Donc, il y a un problème beaucoup plus fondamental ici parce qu'ici, dans la discussion, c'est un peu bizarre. Là on a des attentes et des règles pour les ALS et puis ensuite on a des règles pour la participation individuelle. Et il y a une fracture ici où les gens ne sont pas informés, ne sont pas les bienvenus. On ne leur montre pas la manière dont la structure des noms de domaine a un impact sur leur activité et leur carrière. Donc ils n'ont pas la possibilité de participer aux discussions et je pense qu'on est en train de prendre ce problème à l'envers en fait.

ALAN GREENBERG :

Merci Garth. Seun ?

SEUN OJEDEJI :

Merci. Je voulais préciser que ce que j'ai dit par rapport aux adhésions individuelles ça ne me concerne pas simplement parce que moi-même je suis une ALS pour l'instant donc ça n'est pas dans mon propre intérêt mais l'intérêt de ceux qui vont participer à l'avenir. Donc, je vais reparler de l'adhésion individuelle puisque Cheryl a mis le doigt sur cette question très importante.

Par rapport à ce qui a été dit sur le site web, je pense que les ALS doivent avoir une page Wiki. J'essaie de comprendre bien ce critère lorsque vous parlez du vote lorsque cette personne devient ALS ou lorsque vous parlez du vote lorsqu'il s'agit du processus d'adhésion. Oui, je parle du document qui a été distribué, qui n'a pas été mis à jour.

ALAN GREENBERG :

Oui, c'est un document qui a fait l'objet d'un accord, qui a été convenu. Jimmy, je ne sais pas qui souhaitait intervenir d'abord. Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Jimmy de m'avoir cédé la parole. Vous aviez le droit en tant qu'ALAC d'intervenir avant moi. Alors, pour ce qui concerne les critères. Pour beaucoup des structures At-Large ici, et là je mets ma casquette de ressortissante australienne,

je crois que la cinquième structure At-Large qui a été créée et introduite dans l'espace ICANN a précédé la création même des régions.

Là je parle de 2005. Donc, les critères que l'ont a fixé à l'époque ont été atteints. Et on a encore besoin de garantir avec ces nouveaux critères qui continuent d'être en vigueur à mesure que les structures évoluent. Il faut donc pouvoir avoir ces trois contacts.

Mais ça, ça vous donne la possibilité de mettre en place un critère très important qui concerne la structure At-Large, à savoir demander une certaine reconnaissance fondée sur l'entité. C'est à dire une réunion afin de s'assurer que cette entité a un intérêt ALS parce qu'il y aura de nouveaux dirigeants dans cette structure. Ce sera très important pour nous de dire, « voilà, le 23 décembre de telle date on va se réunir avec ce groupe ». Vous voyez ce que je veux dire.

Donc, peut être que certaines entité dirons « non, ça ne nous intéresse plus ». Et donc, il y aura ce processus de désertification dont vous parliez. Mais, à mesure que les ALS nous rejoignent par l'intermédiaire de différents programmes de sensibilisation, elles peuvent le faire de différentes manières. Et quelles sont leurs attentes envers nous ? Elles sont toutes différentes donc cette participation doit être un

processus continu. Et que faisons-nous avec ces nouvelles ALS ? Nous les faisons participer de manière beaucoup plus professionnelle. D'ailleurs, on pourrait avoir beaucoup plus de détails là dessus de la part d'autres personnes dans cette salle.

ALAN GREENBERG :

Merci Cheryl. Je crois que ce que vous disiez c'était soutenir le fait de dire que le leadership doit s'intégrer là dedans. Alors j'ai trois personnes sur ma liste d'orateurs. Nous n'avons plus de temps, on a une pause café. Je n'ai pas de problème pour faire l'impasse sur cette pause café. Ensuite, révision CCWG. Il faut absolument commencer impérativement cette session à l'heure.

Donc, si les orateurs qui figurent sur ma liste veulent prendre la parole et donc faire l'impasse sur la pause café, je n'ai pas de problème parce qu'il nous faut encore finir cette présentation, je n'en suis qu'au quart de cette présentation. Donc, si vous voulez intervenir maintenant, on peut faire l'impasse sur la pause café.

Bien, je vois que les personnes souhaitant intervenir ont baissé leur pancarte. Donc, pause café. On se retrouve à 11h20 précise pour commencer nos discussions sur le CCWG. Merci.

S'il vous plaît, on a cinq minutes de retard. Je répète, veuillez tous prendre place dans la salle s'il vous plaît.

Est-ce que les leaders régionaux et les membres ALAC peuvent prendre place autour de la table s'il vous plaît ? Et dans la salle.

Est-ce que la présentation est prête ?

Alors, première séance concernant la révision ALAC de la proposition finale du CCWG dans le but de décider avant la fin, nous l'espérons, du week-end, peut-être avant, savoir si nous allons ratifier ou non cette proposition.

Je vous rappelle qu'il y a deux ans, ça fera deux ans lundi prochain, le congrès des États-Unis, le NTIA, a annoncé qu'il allait cesser de contrôler les fonctions IANA mais que la communauté de l'Internet et l'ICANN a été appelé a présenter un plan de transition. Et, toute organisation qui s'en chargeait devait être responsable vis à vis de la communauté de l'Internet parce qu'il n'allait plus être là pour dire « Attention, vous êtes en train de faire quelque chose d'erroné. »

Donc, les fonctions de supervision ont donné lieu à une proposition. L'IETF et les registres des adresses ont présenté des propositions pour ce qui concerne leur partie de l'écosystème de l'Internet, les fonctions de supervision qu'ils

assuraient et l'ICANN allait, au départ en tout cas, gérer tous les registres concernant les fonctions IANA. Et on avait besoin de fonctions de responsabilité au sein de l'ICANN donc le CCWG sur la responsabilité travaille maintenant depuis 15 mois et on a maintenant une proposition.

En tant qu'organisation fondamentale, l'ALAC a son rôle à jouer pour dire si nous acceptons cette proposition finale ou non. Je pars du principe que tout le monde dans cette salle a participé à l'un des deux briefings qu'on a eu la semaine dernière ou a suivi ce processus en détails ou a en tout cas écouté les présentations et est au courant de la teneur de ces propositions.

Il ne s'agira pas de passer en revue de manière détaillée cette proposition. On va passer en revue de manière générale ces propositions en les analysant une par une et en ouvrant ensuite le débat pour voir s'il y a des préoccupations. Des préoccupations qui vont faire que l'on ne va pas pouvoir ratifier en l'état actuel. Parmi les ACs et SOs, le SSAC et ASO ont d'ores et déjà ratifié ce document. Il y en a quatre autres, la ccNSO, la GNSO, le GAC et l'ALAC, qui ne l'ont pas encore fait.

En l'état actuel des choses, ce qui est attendu est que la plupart des propositions soient ratifiées par la plupart des groupes. Il se peut qu'un groupe rejette cette proposition et il

est possible que dans le cas du GAC il garde le silence sur certaines choses parce qu'ils ne seront peut-être pas en mesure de soutenir ou de rejeter tel ou tel point.

Par rapport aux discussions qu'on a eu là dessus auparavant, l'impression générale est qu'il y a, au sein de l'ALAC, certaines préoccupations mais qui ne sont pas suffisantes pour ne pas ratifier cette proposition. Voilà un petit peu le message qui a été ressenti. Maintenant, on en est à un point où il faut prendre une décision.

Donc, on va prendre en considération chaque proposition et ensuite il y aura une séance pour décider la ratification ou non. On peut ratifier en tant que groupe, en tant qu'entité unique, ou on peut le faire individuellement. Mais, on doit tous donner au CCWG une déclaration générale. Je vous cède maintenant la parole pour ceux qui souhaitent intervenir sur le processus qu'on doit suivre. Et ensuite, on va passer en revue ces propositions une par une. Alors, Leon puis Sebastien.

LEON SANCHEZ :

Merci. Quel que soit le résultat, je vous encourage tous à être aussi simple que possible. Nous avons reçu une approbation des ASO et des SSAC de façon très concrète et très simple. Et, comme je vous l'ai dit, quel que soit le résultat, que nous

ratifions ou non cette proposition, nous devons communiquer cela au président du CCWG de la façon la plus simple possible.

ALAN GREENBERG : Sebastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Je n'ai pas de problème avec la proposition et les attentes de ce groupe mais je suis inquiet du fait que les 15 membres de l'ALAC ne sont pas représentés dans cette salle. Nous avons mis en place ces tranches de temps pour que tous les membres de l'ALAC puissent participer à la discussion, pour que tout le monde ait l'accès à toute cette information, donc il me semble que si une des parties n'est pas là, nous n'allons pas pouvoir arriver à un point final. Les 15 membres qui doivent voter sur cela doivent être ici rassemblés.

ALAN GREENBERG : Merci Sebastien. Nous allons faire des commentaires là dessus. Il y a deux personnes qui ne sont pas encore arrivées. Une personne qui était malade ne va pas arriver avant la fin de la journée de demain. Je pense que nous n'avons pas l'option d'attendre, nous avons deux personnes qui sont ici mais qui ne sont pas à cette réunion. Qui sont ici durant la

convention mais qui ne sont pas à cette réunion. Je vais demander à avoir une confirmation.

CHERYL LANGDON-ORR : Je peux vous dire, vous devriez mettre une étiquette sur tout le monde pour pouvoir les suivre, les contrôler. Peut être quelque chose sur nos téléphones mobiles. On peut cliquer et puis leur donner des électrochocs pour pouvoir les trouver.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous pouvez identifier les personnes qui ne sont pas là ? Donnez-nous deux minutes. Moi, je compte 11 personnes mais j'ai peut-être tort. Tout en faisant cela, si on pouvait continuer.

SEUN OJEDEJI : Cela fait deux ans maintenant, pas trois ans, deux ans. Deux ans qu'il y a eu une réunion du CCWG. C'était leur intention de nous fournir une mise à jour rapide. C'était sur l'ordre du jour. Et, de façon plus spécifique pour savoir s'il y a des changements ou des différences sur ce qui avait été proposé au départ.

SEBASTIEN BACHOLLET : Est-ce que je peux répondre à Seun ?

ALAN GREENBERG : Je ne pense pas qu'il y ait eu quelque chose à rapporter.

SEBASTIEN BACHOLLET : Il n'y a pas eu de changement, le rapport était final. L'intention était de ne pas revisiter les questions, de ne pas les ré ouvrir. Le rapport est donc final, il n'y a pas eu de changement entre ce qui a été proposé et ce dont nous discutons aujourd'hui. Ce n'est donc pas le moment de faire une mise à jour sur le travail général et sur ce qu'on a fait hier. Mais, une fois qu'Alan pense que ce sera le moment de la faire, je ferai une mise à jour sur ce que l'on a fait hier et nous discuterons de ce que sera notre étape pour la mise en œuvre.

ALAN GREENBERG : Oui, j'avais mal compté, il y a 13 personnes ici. Voilà les membres ALAC qui sont à Marrakech, le compte est bon pour les membres qui sont à Marrakech. Je vous ai coupé la parole, je m'excuse, aviez-vous terminé ? Oui.

SEUN OJEDEJI : Juste pour faire un suivi. S'il y a une mise à jour à faire de la part du CCWG, il faut qu'on en parle avant de continuer à discuter.

ALAN GREENBERG : La seule mise à jour, c'est la demande du CCWG pour qu'il y ait une réponse des organisations chart qui soit simple et courte.

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Je suis d'accord avec Sebastien. Tous les membres d'ALAC doivent voter et je sais que Wafa, par exemple, a un empêchement aujourd'hui, elle ne peut pas venir aujourd'hui. Elle vient aujourd'hui, elle ne pouvait pas venir hier pour être présente aujourd'hui donc elle va venir aujourd'hui et elle sera présente demain. Donc nous avons le temps de voter, pas aujourd'hui, mais on votera demain. C'est tout.

ALAN GREENBERG : Ce que j'ai compris de la part de Sebastien c'est que tout le monde doit être présent lors de la discussion et j'ai bien peur que l'on ne puisse pas attendre que tout le monde arrive. Lorsque nous avons mis en place ces réunions, beaucoup de personnes avaient demandées deux journées entières de discussion. Donc, cela représente 16 heures et nous avons mis seulement sept heures sur l'ordre du jour. Je ne peux pas couper cela en moitié. C'est ce qu'on devrait faire si on attend

que tout le monde soit là. Il faut qu'on fasse avec le temps qui nous est allouée.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut prendre la parole avant que nous passions à la révision ? Kaili ?

KAILI KAN :

J'ai une question. J'ai discuté de cela avec Seun il y a un moment. Si j'ai bien compris, nous, à l'ALAC, nous devons représenter les consommateurs ou les utilisateurs finaux. Mon point de vue : qu'il y ait une transition ou pas, nous savons qu'il n'y aura pas d'impact sur les intérêts des consommateurs ou des utilisateurs finaux.

Donc, à quel point allons-nous voter de la part des utilisateurs finaux et des consommateurs ? Ceci étant dit, je pense que nous devons voter pour nous assurer que ces gens-là soient bien représentés et qu'ils ne soient pas laissés de côté dans les processus à venir. Et cela est ce que je comprends. C'est sur cela que nous devons voter. Que nous soyons d'accord sur telle ou telle mesure, peu importe. Ma question est celle-ci : sur quoi allons-nous nous baser pour voter ? Merci.

ALAN GREENBERG :

Holly veut parler ?

HOLLY RAICHE : Je voudrais vous entendre parler en premier.

ALAN GREENBERG : Je suppose qu'il y a deux parties pour la réponse. Tout d'abord, nous avons pris la décision d'être une organisation charte du CCWG donc nous sommes obligés de donner notre opinion. Chacun d'entre nous à l'ALAC a une méthodologie différente.

Mais vous avez posé une bonne question. Pourquoi sommes-nous préoccupés par ce sujet ? À moins que la transition soit très, très mal faite, les utilisateurs ne verront pas la différence, rien ne va changer. Le monde continuera à tourner sur lui-même, les noms de domaine vont toujours être résolus vis à vis du DNS. Il va falloir vraiment faire une grosse erreur pour que les utilisateurs s'en rendent compte.

Nous avons déjà approuvé le plan de transition. Cela a eu lieu il ya déjà longtemps. Maintenant, nous parlons du plan responsabilité. Pourquoi l'ALAC s'en préoccupe ? À mon avis, à un certain niveau, c'est la même raison pour laquelle nous nous préoccuons, avec la même passion, nous nous préoccuons du plan de transition. Il est difficile de parler de la transition en pensant que les utilisateurs vont s'en rendre

compte, même si nous mettons les choses en place de façon très compliquée.

Pourquoi est-ce que nous nous préoccupons du plan de la responsabilité ? Nous nous préoccupons d'un ICANN qui soit durable et viable. De passer aux extrêmes, si l'ITU reprend les responsabilités de l'ICANN, il n'y a pas de but pour les utilisateurs finaux. Là, nous allons perdre notre responsabilité. Les politiques seront supervisées par les autres gouvernements et les utilisations similaires. Donc, nous nous préoccupons vraiment beaucoup de cela parce que nous devons nous assurer que l'ICANN devienne une organisation viable pour que nous puissions avoir l'opportunité de représenter les intérêts des utilisateurs.

Ce n'est pas vraiment l'intérêt des utilisateurs durant la transition, mais l'intérêt des utilisateurs dans l'avenir. Et c'est pour ça que, moi, je me préoccupe, c'est pour ça que je mets beaucoup de temps à travailler sur ce processus. Kaili.

KAILI KAN :

Merci Alan. Maintenant je comprends, nous votons pour défendre le modèle multipartite. D'accord, j'ai compris. Merci.

ALAN GREENBERG : C'est comme ça qu'on devrait regarder les choses. On n'a pas tous la même raison.

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, je suis d'accord. Nous nous préoccupons de l'ICANN en tant qu'organisation multipartite. Mais, quelques fois, nous ne sommes pas un modèle, nous ne voulons pas être un modèle. Nous avons une façon de faire les choses au sein de cette organisation multipartite. Et depuis quelques années, je suis très déçu de la façon dont nous parlons de modèle. On est un modèle pour qui ? Pour quoi ? Nous sommes l'organisation qui doit donner un endroit pour que les utilisateurs puissent venir communiquer et participer, pour que ces gens-là puissent faire partie de la décision. Et c'est pour ça que nous nous préoccupons.

Je sens que nous devrions avoir une discussion pour voir si notre plan va améliorer la responsabilité de l'ICANN mais aussi pour voir s'il y a un endroit, une position pour les utilisateurs finaux. Lorsque je lis les commentaires des gens ou d'une certaine partie de l'organisation, j'ai l'impression que nous n'allons pas dans la bonne direction. C'est quelque chose dont nous devrions discuter pendant les deux jours à venir.

ALAN GREENBERG : Merci Sebastien. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Sebastien. Nous parlons d'un modèle. Cela ne veut pas dire que c'est un modèle pour tout le monde. Le modèle, c'est une méthode ou un chemin à suivre, une méthode pour le modèle multipartite mais ce n'est pas forcément un modèle pour les autres.

ALAN GREENBERG : Kaili.

KAILI KAN : Merci Sebastien. Ce n'est pas un modèle dans le sens modèle. Je demandais si on votait de la part des utilisateurs finaux pour défendre le principe multipartite. Et c'est peut-être comme ça qu'on devrait dire les choses.

ALAN GREENBERG : Oui, nous n'avons pas à formuler nos raisons de la même manière mais il est important que nous entions que nous faisons les choses pour une raison ou une autre. Quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Kaili ? Non ? Est-ce qu'il y a des gens qui attendent pour parler ? Non. Donc, nous allons commencer les processus.

Les recommandations, les propositions, comprennent 12 recommandations. Elles sont bien reliées. Nous allons en parler de la même manière que lorsque nous avons eu le briefing. Je comprends qu'elles sont reliées et peut-être que certains d'entre vous essayerons d'adresser toutes les présentations afin de les rassembler. Ce serait peut-être préférable mais si les personnes veulent parler d'autre chose avant de terminer de parler de tel ou tel sujet, si vous voulez bien nous le dire à l'avance pour ne pas qu'on se perde dans la discussion.

Nous avons un chronomètre. Combien de temps pensez-vous qu'il serait nécessaire pour discuter ? Nous allons faire deux minutes. Nous n'allons pas mettre une alarme mais si les gens parlent trop longtemps, qu'on en arrive à quatre minutes, on va quand même essayer d'arrêter la discussion.

Donc, la première proposition. Si nous pouvions passer à la bonne diapositive. Je pense que c'est la diapo 8. Alors, la communauté. Nous allons définir les 5 groupes entre les SOs, le GAC et l'ALAC. Le RSSAC et le SSAC ont décidé d'être à l'extérieur de ce processus. Les statuts vont donner à la communauté certains privilèges, certaines options. Prochaine diapo.

Les mécanismes que nous allons utiliser sont une association non incorporée. Il y a des mécanismes qui vont devoir être suivis pour pouvoir satisfaire les réglementations. Et les mécanismes que nous devons utiliser pour créer cette association devront être suivis.

Cette communauté va donc agir en tant que désignateur pour pouvoir mettre les positions ou retirer les directeurs. Dans le cas de désignateurs, l'association de fait va utiliser en tant que SO, AC ou NomCom ou cette association, de fait, va pouvoir ensemble nommer ou révoquer les directeurs. Le processus changera mais l'effet final ne changera pas. Nous aurons la capacité de révoquer les directeurs si besoin est. Si la décision, bien sûr, vient de la communauté.

En général, cette communauté, celle qui est habilitée, doit pouvoir soutenir ou superviser les décisions du bureau d'administration. Actuellement, le bureau d'administration est le seul groupe qui est officiellement responsable de soutenir l'intérêt public. Les directeurs doivent mettre de côté leur opinion personnelle et considérer l'opinion de l'Internet, et agir en tant que corporation.

Maintenant, certaines parties ont des opinions un petit peu différentes du monde, elles ont des objectifs à atteindre et certains utilisent ces points de vue pour pouvoir aller au-delà

des opinions du conseil d'administration. Il y a beaucoup d'ASA et il faut donc beaucoup d'opinion des SOs et des ACs pour pouvoir prendre des décisions. Nous devons donc équilibrer ces points de vue différents afin de faire correspondre le concept de l'opinion public et les décisions du bureau d'administration de l'ICANN.

Donc les ALAC disent « nous nous préoccupons des utilisateurs, nous n'avons rien à voir avec les registres, le gouvernement, les opérateurs de registre. » Mais nous ne pouvons pas utiliser notre propre pouvoir. Nous devons avoir l'accord des autres. Qu'ils soient d'accord ou pas d'accord avec nous, de toute façon nous ne pouvons pas agir seuls.

Et c'est le concept en général, les inquiétudes de l'ALAC en général. Excusez-moi. Prochaine diapo. Il y a eu donc des inquiétudes qui disaient que certaines des parties du processus n'étaient pas correctes. Il y a des gens qui ont des opinions différentes et il faut qu'on trouve une idée commune si vous voulez. Tout le monde donne un petit peu, tout le monde n'est pas toujours satisfait et cela fait partie du processus que nous utilisons.

Nous prêchons le modèle multipartite donc nous prêchons les compromis. Ce n'est pas facile à faire. Les inquiétudes qui ont été soulevées disent qu'il est concevable que, dans certaines

parties de la communauté, il pourrait y avoir des opinions qui permettent de travailler ensemble mais qui aussi permettent de travailler contre d'autres parties de la communauté. Cela peut arriver. Par exemple, le conseil d'administration doit faire prendre des décisions à ce sujet afin d'équilibrer les choses.

C'est comme ça. Nous allons donner la parole aux commentateurs sur ce sujet. Sur la viabilité.

SEUN OJEDEJI :

Je me souviens qu'il y avait un message qui avait été envoyé sur la liste des courriels et on a parlé des seuils. Les seuils qui ont un impact sur les utilisateurs. Je me demande si on pourrait me dire si cela avait été mis en œuvre ou s'il y a un compromis qui a été fait.

ALAN GREENBERG :

Le seuil est intégré dans la recommandation numéro 2, dans l'annexe numéro 2 et on a une diapo qui vous montrera exactement où trouver cela.

SEUN OJEDEJI :

C'est aussi reflété dans la prochaine. Dans l'annexe 1 et 2.

ALAN GREENBERG : Leon, vous pouvez clarifier ? Je ne me souviens pas qu'il y avait quelque chose dans la prochaine, sauf dans un seul cas qui a été discuté dans le numéro 2.

LEON SANCHEZ : Oui, il y a eu des inquiétudes sur les seuils et sur les discussions des dernières semaines. Le seuil est toujours au même endroit, cela n'a pas changé. Je sais que le seuil de la recommandation numéro 2 peut avoir un effet sur le reste de la proposition mais ils en sont toujours au point où ils en étaient quand ils ont été proposés. Il n'y a pas eu de changement. Si la situation de l'ICANN change, nous serons donc capables de réviser ou d'analyser ces seuils n'importe quand.

SEUN OJEDEJI : Oui, je devrais être plus spécifique. Si ce changement est effectué, quelle sera la différence qui sera faite au niveau de la structure de l'ICANN ? Il a été suggéré que l'intention de ce changement était de prévenir des votes anonymes. Donc, j'aimerais savoir si cette intention avait été enregistrée et si c'est pour cela que l'on devait faire le changement.

ALAN GREENBERG : Comme je vous l'ai dit, ces recommandations sont déjà mises en place. Quatre ou cinq de ces recommandations, en somme, définissent la communauté habilitée en tant que seuil. J'aimerais que nous attendions d'en parler avant d'arriver sur ce sujet. Les gens qui ne sont pas au courant sur ce sujet vont être très confus sans avoir la charte devant eux sur l'écran. Mais je comprends ce que vous voulez dire.

Leon va prendre la parole.

LEON SANCHEZ : Pour faire un suivi sur ce que vous disiez, la question lorsqu'il s'agit de la proposition numéro 1, elle est simple. Nous voulons avoir une communauté habilitée ou non ?

ALAN GREENBERG : Avec les modifications, comme la communauté habilitée a été définie, il y a des diapositives. Cela représente la façon dont nous voulons que la communauté soit définie.

SEBASTIEN BACHOLLET : Mon point de vue sur cette recommandation numéro 1. Je pense que c'est une bonne manière de procéder, d'avoir une communauté ainsi habilitée. Mais de façon collective, nous devrions inclure toutes les parties prenantes. Comme nous l'avons vu, certaines SSAC nous ont dit qu'elles ne voulaient pas participer. Il n'y a pas eu de souhait pour résoudre ce

problème. Par exemple la sélection du SSAC par le conseil d'administration afin de trouver une autre manière de sélectionner les SSAC par le conseil d'administration.

Ils ont décidé de rester en externe. A mon avis, ce n'est pas comme ça que le modèle multipartite devrait fonctionner à l'ICANN. La discussion sur le fait qu'il n'y ait que certains serveurs racine et qu'il y ait seulement certains managers de serveur racine n'est pas compatible avec les millions et les milliards d'utilisateurs finaux. Peut-être, mais ce n'est pas pertinent vis à vis de la participation. Je ne parle pas du fait qu'on doit discuter quel est le seuil du nombre de votes qu'il doit y avoir. Mais il me semble qu'il nous manque de façon collective, je ne parle pas de CCWG, je parle de l'ICANN en général, il nous manque une chose.

À l'ICANN nous passons notre temps à rechercher des solutions sur la manière dont le conseil d'administration devrait fonctionner. J'espère que personne ne partira travailler en externe parce qu'il sera très difficile de travailler ensemble.

ALAN GREENBERG :

Julie, vous voulez parler de l'inquiétude SSAC ? Je vais en parler rapidement mais j'aimerais que Julie en parle plus en détails. Il y a plein de raisons pour lesquelles le CCWG ne

voulait pas que le SSAC participe. Je ne pense pas que c'était une rationnelle qui venait du SSAC lui-même.

JULIE HAMMER :

La liaison SSAC. Je peux comprendre pourquoi Sebastien voudrait que toutes les parties de la communauté puissent participer. Et il y a un mandat qui est très étroit, il s'agit de la sécurité et de la résilience. Et nous ne voulons pas élargir notre mandat. On devrait avoir à le faire si on participait dans cette communauté.

Cela mettrait en danger notre rôle principal. Il faut que tout le monde soit focalisé et il y a d'autres personnes qui pourraient vouloir rejoindre le SSAC pour pouvoir avoir de l'influence sur la participation de SSAC. Quand on est nommé par le conseil de l'administration, cela ne rentre pas en jeu. Les membres qui sont proposés par le conseil d'administration à SSAC, comme nous l'avons vu, après avoir fait nos processus d'interview qui sont très détaillés.

Nous savons que le conseil d'administration n'a jamais refusé d'être d'accord avec les membres qui sont proposés et qui sont nommés au SSAC. Le fait que ces membres soient nommés par le conseil d'administration n'est pas un problème. En final, je voudrais dire que le SSAC doit continuer à contrôler, à superviser les activités au sein de la

communauté habilité à travers des forums communautaires afin de pouvoir identifier les questions de stabilité ou de sécurité. Ainsi le SSAC peut proposer son opinion sans avoir exercé son pouvoir.

ALAN GREENBERG : Sandra.

SANDRA HOFERICHTER : Merci Alan. Je voulais poser une question. Est-ce qu'il s'agit de la bonne recommandation ou est-ce que c'est le bon moment pour parler de la révocation du GAC ou bien est-ce qu'il faut en parler à un autre moment ?

ALAN GREENBERG : Y a-t-il d'autres points que vous souhaitiez soulever sur la recommandation numéro 1 ? Alors, une chose que j'aurais dû dire dès le départ, d'ailleurs, Sebastien a mis le doigt dessus et ce n'est pas le seul. On peut approuver les recommandations une par une mais, est-ce que vous pensez que toutes ces recommandations sont, d'une manière générale, bonne pour l'ICANN ?

Certains d'entre nous pensent certainement que si l'on avait conçu de manière unilatérale le travail de l'ICANN, on ne s'y

serait pas pris de cette manière. Donc, la véritable question : est-ce que ça va être dommageable pour l'ICANN ?

Et, nous aurons une discussion après l'examen individuel de chacune de ces recommandations. Y a-t-il d'autres commentaires sur la recommandation numéro 1 ? Bien. Petit résumé. Je n'ai entendu personne dire que sur cette recommandation, et souvenez-vous qu'elles sont liées les unes aux autres, il y a quelque chose dans cette recommandation qui fait que je ne pourrais pas soutenir cette proposition.

Est-ce que vous êtes d'accord avec ce que je viens de dire ?
Seun ?

SEUN OJEDEJI : Pour préciser. Il ne s'agit pas d'un vote ? Nous ne sommes pas en train de voter n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG : Non, il ne s'agit pas d'un vote. J'essaie de prendre le poult un petit peu dans la salle. L'une des choses sur laquelle il va falloir prendre une décision après avoir passé en revue ces 12 recommandations, c'est est-ce qu'on procède au vote recommandation par recommandation ou est-ce qu'on vote sur l'ensemble du document ? Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan. Je crois qu'il faut prendre chaque recommandation une par une. S'il y a une préoccupation spécifique sur telle ou telle recommandation, alors on pourra voir s'il y a une opposition sur cette recommandation précise. Mais, je pense que la meilleure chose à faire c'est de voir s'il y a une ratification de l'ensemble de la proposition.

ALAN GREENBERG : Merci Tijani. Sandra.

SANDRA HOFERICHTER : Oui, je suis d'accord avec Tijani parce que si vous passez en revue chaque recommandation et vous dites, voilà j'ai tel problème sur cette recommandation, ça va être difficile de trouver un consensus sur l'ensemble. Parce qu'on va voter sur l'ensemble de la proposition en fin de compte.

ALAN GREENBERG : Oui, sachez que le règlement intérieur de l'ALAC dit que s'il y a une opposition sur un petit nombre de questions, c'est la majorité qui prône. Donc, s'il y a des sujets individuels, il faut se prononcer sur l'ensemble du document. Étant donné le nombre d'heures incalculable que l'on a déjà consacré à cela,

sachant qu'il est peu probable qu'il y ait une majorité de l'ALAC qui va rejeter cette proposition. Cela ne veut pas dire que ça va être forcément le cas mais je crois qu'il est hautement improbable que cela se produise étant donné ce qu'on a entendu dans la salle aujourd'hui. C'est une prévision de ma part. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan. J'espère vivement qu'on ne va pas procéder à un vote à la majorité. J'espère qu'on va avoir un consensus plutôt qu'un vote à la majorité. Lorsque vous avez un vote à la majorité, il y a des gens qui perdent et d'autres qui gagnent. Et ça c'est quelque chose qui n'est pas bon. La meilleure chose c'est d'avoir un consensus.

ALAN GREENBERG :

Oui. Pour ceux qui ne sont pas bien au fait de toutes nos règles, sachez que l'ALAC préfère prendre ses décisions par consensus. Parfois, nous souhaitons insister sur le fait que nous avons pris une décision par unanimité. Mais, en général, le taux d'approbation est de 80%. Donc, si on peut atteindre 80%, il y a une définition formelle. Je ne m'en souviens plus. Mais, si on peut atteindre 80% d'approbation par consensus, à moins que quelqu'un appelle au vote, et il a le droit de le faire, alors on adopte par consensus. Y a-t-il d'autres commentaires

sur la recommandation numéro 1 ? Si ce n'est pas le cas, on va passer à la recommandation numéro 3. Recommandation suivante. On n'y reviendra à la fin.

Bien, recommandation numéro 3 qui dit que plutôt que des statuts constitutifs dont nous disposons actuellement, ils peuvent être modifiés par un vote aux 2/3 par les membres présents et votants. Cela s'applique aux articles concernant la corporation qui sont des statuts constitutifs qui chapotent tout cela et qui s'appliquent en Californie dans le cas d'espèce.

Parce que nous allons intégrer les mesures dans le statut constitutif, le conseil d'administration peut ensuite faire en sorte que ces statuts disparaissent par l'intermédiaire de leur propre vote. Donc, on risque de créer une communauté habilitée et le conseil d'administration peut décider de se réunir demain ou après demain et tout simplement de le révoquer. Cela n'a pas été considéré comme souhaitable.

Un conseil d'administration a pour habitude de procéder à des changements aux statuts conformément aux désirs de la communauté sauf si la communauté s'y oppose. Mais le conseil d'administration a la possibilité de les modifier sans consultation préalable. Donc, il y a trois types de statuts constitutifs. Les statuts constitutifs que le conseil

d'administration peut changer de son côté mais ensuite il y a des consultations obligatoires et la communauté peut poser un veto à ce changement de statut.

Et ensuite, il y a les statuts fondamentaux. Il s'agit des statuts associés au pouvoir de la communauté, à la mission de l'ICANN, qui ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la communauté habilitée. Donc, le conseil d'administration ne peut pas les modifier sans l'accord de la communauté habilitée. Là on crée le concept de statuts fondamentaux et l'incorporation des changements qui ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la communauté habilitée.

Rinalia va nous rejoindre d'ici cinq minutes. Dès qu'elle nous aura rejoint dans la salle, nous allons interrompre les discussions et les reprendre ensuite. Tijani, Jimmy, je ne sais pas qui souhaite intervenir d'abord.

JIMMY SCHULZ :

Je vais commencer. Je ne veux pas refaire la même erreur deux fois. En fait je pense que c'est plus une question qu'une déclaration que je voulais faire. Vous avez parlé de deux types de statuts. Est-ce qu'ils vont être clairement indiqués comme étant tel ou tel type de statut ?

ALAN GREENBERG : Oui, effectivement. Il est très clair quels sont les statuts fondamentaux et quels sont les autres statuts. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Alan. Je ne crois pas que la création des statuts fondamentaux vienne du fait que l'on craigne que le conseil d'administration modifie cela unilatéralement. On a le pouvoir de véto, on peut dire non. Donc je ne pense pas que ce soit la raison.

La raison est de voir les principaux aspects, les choses qu'on ne veut pas modifier, on les réunit dans les statuts fondamentaux afin de s'assurer que ce ne soit pas des choses facilement modifiables.

Pour les statuts généraux, on les modifie très souvent. Si vous avez un AC ou une SO, on doit les modifier régulièrement. Donc ce n'est pas la raison pour laquelle on a fait deux catégories. D'abord, les statuts fondamentaux qui sont essentiels pour la communauté et les autres statuts que l'on peut modifier de manière régulière.

ALAN GREENBERG : Merci Tijani. J'aimerais insister sur la raison pour laquelle on l'a fait. On va s'en apercevoir ensuite je pense. Y a-t-il d'autres commentaires sur les statuts ? Sebastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci Alan. Oui, je pense que c'est utile d'avoir divisé en deux ces statuts. Moi, ce qui me préoccupe c'est qu'on n'est pas allé jusqu'au bout de ce travail et qu'on a supprimé de ces statuts plusieurs aspects opérationnels qui sont liés à chacune des SOs et ACs. Et que, finalement, on va faire trop de ménage dans ces statuts, trop de nettoyage. Il y aura une catégorie qui sera fondamentale et une autre catégorie qui sera standard avec des documents opérationnels.

Mais ce n'est pas le cas. Et, il faut faire attention, parce que maintenant, lorsqu'on va vouloir changer nos statuts opérationnels, on va devoir disposer non seulement de l'accord du conseil d'administration mais du reste de la communauté aussi. Et ça, ça peut poser problème à certains moments dans cette organisation. C'est la raison pour laquelle, dès le début, je suggérais de supprimer cela et de le mettre dans un autre document.

ALAN GREENBERG : Merci Sebastien. J'insiste sur le fait qu'on n'a pas besoin de l'approbation du reste de la communauté mais simplement que le reste de la communauté ne s'y oppose pas. C'est différent. Personnellement je suis d'accord parce qu'il y a des aspects opérationnels. Et en fait, avec ces changements, on

ajoute beaucoup d'aspects opérationnels dans ces statuts. Donc, oui, peut-être que l'on va procéder à un certain nettoyage mais ce n'est pas pour maintenant.

Rinalia nous a rejoint dans la salle. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir encore sur cette recommandation ou est-ce que je cède la parole à Rinalia sachant que, quand Rinalia va nous quitter, on reprendra cette discussion. Bien, s'il n'y a pas d'opposition, Rinalia je vous cède la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Bonjour à tous. Enchantée d'être de retour et d'avoir cette discussion avec la communauté ALAC. J'ai cru comprendre que vous aviez trois types de questions à me poser. Moi, ce que j'avais prévu c'est de traiter ces trois questions et d'y ajouter un certain nombre de points. Donc, si vous êtes d'accord, j'aimerais dépasser un petit peu ce temps imparti de 15 minutes pour pouvoir passer un petit peu plus de temps avec vous. Ça, ça va m'aider dans mon rôle, pour en savoir un peu plus sur votre rôle. Et, si vous m'accordez un petit peu plus de temps, je pense que ce sera donnant-donnant pour vous comme pour moi.

ALAN GREENBERG : On vous a réservé 15 minutes, je suis sûr que l'on peut arriver à un point intermédiaire entre 15 et 30.

RINALIA ABDUL RAHIM : Génial. J'ai bien pris note de votre objection Sebastien. Ce que je voulais faire, c'est vous mettre à jour un petit peu sur les activités du conseil d'administration à Marrakech. Je vais commencer par le 3 mars. On s'est réuni le 3 mars pour parler de deux points. L'un sur le point Afrique, l'autre sur la règle IRP concernant la décision des experts sur la contention des chaînes.

Un vote pour procéder sur la poursuite de .africa, de .RZCR. Ça a été une longue histoire. Heureusement, il y a eu un arbitrage, qui est en cours actuellement. Si vous avez des questions d'ailleurs à cet égard, je vous invite à envoyer ces questions à John Jeffrey et Amy Stathos.

Pour ce qui concerne le web et .webs, le conseil d'administration a décidé de ne pas renvoyer cette évaluation pour réévaluation. On va s'en tenir à la décision qu'on a prise auparavant. On a également un atelier de travail. Les membres du conseil d'administration ont participé à la réunion du CCWG. Aujourd'hui on a eu des informations sur ce qu'il s'est produit. On vient d'avoir une réunion avec Larry

Strickling pour parler des sensibilités par rapport à la réunion de haut niveau ministériel.

Et, à l'ordre du jour de l'atelier de travail, nous avons également la personne qui vient de nous rejoindre dans la salle. Nous allons aussi avoir un briefing plus approfondi sur l'engagement, la participation de l'ICANN en Afrique, parce que nous allons dans des régions spécifiques et nous avons un aperçu très approfondi et détaillé de la participation de l'ICANN dans les régions. Ça n'a pas encore eu lieu mais ça va avoir lieu plus tard dans la journée et demain.

Donc, entre vendredi et dimanche, tous les comités vont se réunir, à l'exception du comité sur la gouvernance. Mais on a une réunion avec NomCom. On ne se réunit pas exclusivement parce qu'il y a plusieurs réunions de préparations avant Marrakech.

Le 9 mars, le conseil d'administration se réunit à nouveau. À l'ordre du jour, nous allons décider des réunions ICANN entre 2016 et 2018. Et on va également parler des statuts parce que, pour l'instant, à partir du travail du CCWG ça marche donc on va voir ce que le conseil d'administration considère comme étant valide et ce qui doit être envoyé au conseil d'administration pour être validé plus avant.

Également, il faut pouvoir rémunérer le PDG donc on va en parler. Il ne faut pas que Fadi nous quitte sans recevoir ce qui lui est dû.

Ensuite, réunion du conseil d'administration extrêmement chargée avec la désignation de l'opérateur du serveur racine, un nouveau représentant du RSSAC, nomination des auditeurs indépendants, actualisation sur les politiques ICANN, rapport final et également un programme de mentorat où les membres du conseil d'administration qui, au bout d'un mandat de deux ans, sont qualifiés pour être mentor.

Principaux points à l'ordre du jour, prise en considération de .eco et .hotel. Et, les deux choses les plus importantes, transition des fonctions du rôle de supervision IANA, et dépenses de l'exercice fiscal 2015 qui doit être approuvé par le conseil d'administration et approbation de la proposition du CCWG responsabilité. Donc, ça c'est ce qu'on a fait et c'est ce qu'on va faire d'ici la fin de la réunion. Est-ce qu'il y a des questions sur ces aspects-là dont je viens de parler ?

ALAN GREENBERG :

Tijani puis Holly.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Alan. Merci Rinalia de ce rapport. J'aimerais savoir quel est le type d'arbitrage que vous avez reçu. Est-ce qu'il s'agit d'une demande d'IRP ? Ça, c'est ce qui concerne .africa. C'est une demande d'IRP ou quel type d'arbitrage ? Parce que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour le faire. En quoi est-ce que cela consiste exactement ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Il s'agit d'une décision de la Cour. Nous n'avons pas présenté cette requête pour demander si c'est approprié ou pas. Mais il faut démontrer à la Cour qu'on ne peut rien faire d'autre et qu'il n'y a qu'une seule voie à suivre. Voilà tout ce que je peux dire.

ALAN GREENBERG : Oui, on peut tous intenter une action en justice. Qu'on gagne ou pas, ça c'est une autre question. Mais en tout cas, on a tous la possibilité d'intenter un procès.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous pourriez parler un tout petit peu plus fort s'il vous plaît ? J'ai du mal à vous entendre.

ALAN GREENBERG : Oui, très souvent si vous mettez trop fort le son vous avez un retour dans vos écouteurs.

HOLLY RAICHE : Moi ce qui m'intéresse c'est de savoir si Larry avait quelque chose à dire par rapport à la décision qui a été prise ? Est-ce qu'il est à l'aise avec cela ou pas ?

RINALIA ABDUL RAHIM : D'abord deux choses très importantes. Respecter le processus et ne pas être présomptueux. C'est ça, tout simplement ça : ne pas être présomptueux et respecter le processus. Parce que le processus est en cours. Le congrès des Nations Unis est en train d'évaluer donc il faut respecter ce processus.

ALAN GREENBERG : Oui j'ai participé à un certain nombre d'appels, de briefings par téléphone et les personnes chargées de la mise en œuvre de cette transition de l'IANA, je ne parle pas de ce qui concerne la responsabilité mais je pense que ces personnes sont extrêmement compétentes, elles ont fait un excellent travail. Mais, il y a un certain nombre de choses qu'elles font peut-être de manière un peu trop précipitée parce que, si on fait ces choses de manière précipitée ou anticipée, on part du principe que le gouvernement va les approuver et on peut

donner l'impression que l'on va être présomptueux parce qu'on part du principe que ces décisions vont être acceptées ou adoptées.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Rinalia. En particulier pour ce que vous avez dit sur le .africa. J'espère que vous ne demandez pas à avoir plus de temps pour quitter la salle lorsqu'on va revenir sur le sujet qui nous occupait auparavant. Je n'ai pas beaucoup de détails sur cela mais j'aimerais savoir s'il y a des impacts, y a-t-il des signaux sur le fait que cela pourrait avoir un impact significatif sur la transition d'une manière ou d'une autre ? Ou avoir un impact sur l'ICANN et la NTIA.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Oui, les lettres dont vous parliez du sénateur Cruz ont fait l'objet d'une discussion au conseil d'administration par rapport à la transition. Et, les réponses qui s'imposent sont faites avec beaucoup de soin. Donc vous voyez, des mesures sont prises. On ne se précipite pas, c'est toujours quelque chose d'extrêmement pensé, qu'on analyse énormément avant de faire.

ALAN GREENBERG : Il semblerait qu'il n'y ait plus de questions, aucune demande d'intervention. Bien, Rinalia, vous pouvez continuer.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, la question suivante est le processus de sélection du PDG. Vous vous souviendrez que je faisais partie du comité de sélection. C'était un processus très intéressant et j'ai noté que le nombre total de candidats par rapport au moment où le conseil d'administration a sélectionné Fadi et celui où il a sélectionné Goran, c'est que le nombre de candidatures a augmenté de 200, et là, seulement de 100.

Et lors de notre dernière réunion, je vous ai dit qu'elles en étaient les raisons. D'abord, la transition rend les gens très nerveux par rapport aux statuts de l'ICANN, quel type d'organisation peut en ressortir. Autre facteur très important c'est Fadi Chehade. Il est sur la scène internationale, il s'est avéré être un leader très compétent et donc être à la hauteur. C'est vraiment très difficile et ça a donc découragé un peu les gens à présenter leur candidature.

Donc on a reçu plus de 100 candidatures et je crois que les personnes qui ont présenté leur candidature n'ont pas bien saisie l'ampleur de cette fonction ou ils pensaient qu'ils pouvaient être à la hauteur. Et nous avons eu beaucoup de

chance parce que nous avons reçu d'excellentes candidatures et nous les avons sélectionnées avec beaucoup de soin.

Le résultat reflète bien cela. Goran Marby, on m'a dit que c'était de cette manière qu'il fallait prononcer son nom, Goran Marby, j'insiste. Donc, tous les commentaires que j'ai entendu à son sujet sont extrêmement positifs. Et je dois vous dire que j'ai été très dure pour ma part avec lui durant le processus de sélection. On l'a reçu plusieurs fois en entretien.

Et j'ai été très dure avec lui parce que je pensais à vous tous. Comment cette personne qui vient de Suède, spécialiste de la réglementation, spécialiste et compétente dans tous ces aspects opérationnels, peut servir les intérêts des utilisateurs finaux ? D'ailleurs j'en ai parlé avec lui de manière personnelle parce que je comprends que cela puisse poser un problème. Il y a plusieurs cultures dans le monde, certaines sont plus directes que d'autres et ce n'est pas toujours facile de faire face à cela.

Moi, ce qui me plaît de Goran est que c'est une personne très ouverte. Et il est à mon sens une personne très intègre qui a des principes forts. Il est extrêmement intelligent, il comprend très rapidement les choses.

Il ne connaît pas encore totalement à fond l'ICANN, c'est la première réunion ICANN à laquelle il va participer. Je sais qu'il

est sur le point d'arriver et il m'a dit qu'il est passé par Casablanca, il a eu l'occasion de connaître des gens. D'ailleurs, il a eu l'occasion de bavarder et de rigoler avec beaucoup des délégués de l'ICANN.

Mais il a des compétences opérationnelles sur la gestion et la direction d'une structure telle que l'ICANN. Donc il a également de l'expérience dans les négociations de grandes délégations, surtout gouvernementales. Mais, ce qui m'a plu aussi de lui, c'est que lui, en tant qu'expert de la réglementation en Suède, a à faire à tout type d'interlocuteurs, y compris les utilisateurs finaux. Et, il a bien compris cela.

La dernière fois que j'ai parlé avec lui, il allait s'adresser à son parlement, au parlement suédois, pour parler de l'importance d'utiliser l'Internet et ce pour l'avantage de la communauté dans son ensemble, y compris les personnes handicapées. Donc, ça, c'est important. Je vous invite à lui donner sa chance. N'ayez pas de préjugés. Il va être ouvert avec vous, je pense qu'on a fait le bon choix en le choisissant, en le sélectionnant. Le bon choix pour nous comme pour vous.

UNKNOWN SPEAKER : J'ai une question. Quels sont les plans du processus d'intégration pour la communauté ? Ce ne sera pas forcément

la bonne approche de la part du conseil d'administration et de la part du personnel de prendre en charge cette responsabilité. La communauté doit être incluse dans ce processus d'intégration de façon très importante. Il faut pouvoir comprendre comment cette relation avec le nouveau PDG se passe. Rappelez-vous que quand Fadi nous a expliqué qu'après deux ans il avait finalement compris comment fonctionnait l'ICANN, je pense que pour moi c'était beaucoup trop tard même s'il a fait beaucoup de très bon travail durant son terme. Il aurait donc été bon à l'époque, s'il avait compris comment l'ICANN fonctionnait depuis le départ. Cela s'applique bien sûr à tout le personnel qu'il a amené durant son terme. Comment est-ce que cela va-t-il être conduit et comment cela va-t-il avoir un impact ?

RINALIA ABDUL RAHIM :

Oui, c'est un point de vue très important. Si cela a pris deux ans à Fadi de comprendre la communauté c'est qu'il n'y avait pas à l'époque de processus d'intégration en place. C'est quelque chose que le bureau d'administration n'avait pas compris. Nous avons corrigé cela. Maintenant nous agissons de façon proactive et nous nous assurons que l'introduction de Goran à l'ICANN est gérée.

Nous commençons avec le conseil d'administration pour que ce conseil d'administration regarde les ordres du jour de la communauté, toutes vos réunions, et qui sont vos représentants sélectionnés par vous, ces représentants qui participent dans toutes ces activités. Le personnel doit gérer cela parce que le PDG qui arrive doit connaître son personnel. Cela est géré par Susanna Bennett.

Pour le conseil, le processus est suivi par Steve Crocker, Goran est donc suivi par Steve, qui a beaucoup de travail. Je pense qu'il devrait y avoir un planning de participation qui inclurait les membres de la communauté. Je pense que cela était planifié pour hier, les leaders RALO, AC et SO, il y avait une réunion pour tous ces gens-là. C'est un titre assez long de réunion mais bon.

Une initiation qui devait se passer hier pour que Goran puisse rencontrer les leaders de la communauté, une réunion de participation pour qu'il puisse avoir le temps d'aller d'un endroit à l'autre pour aller à toutes ces réunions stratégiques. Je peux vous assurer que chaque réunion de communauté a été soulignée. Et l'ALAC est sur son agenda mais cela n'est pas encore confirmé puisqu'il a vraiment un ordre du jour, un agenda très, très compliqué et il dit « mon dieu, il faut que je prenne le temps de marcher dans les couloirs et de voir

comment les choses se passent ». Mais il ne va probablement pas avoir cette chance-là.

Il va toujours avoir un chaperon avec lui quand il va aller d'une réunion à l'autre. Je vais leur en parler pour voir si l'intégration de Goran peut aussi avoir la participation de la communauté et qu'il puisse entendre vos points de vue, vos perspectives. Et qu'il ait l'opportunité d'entendre ces commentaires de votre part.

ALAN GREENBERG : Sebastien, vous voulez la parole ?

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui. Une petite histoire. Je l'ai rencontré hier dans les couloirs. On nous a présenté, on a parlé deux minutes et il m'a dit : « J'ai passé six ans à me préoccuper des utilisateurs finaux et des clients et je suis de votre côté. » Voilà la seule chose qu'il m'a dite.

ALAN GREENBERG : Tijani vous prenez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan. Rinalia, vous nous avez fait le rapport du processus d'intégration, merci beaucoup. Je vous fais

confiance et j'espère que vous allez faire de bonnes choses comme vous l'avez dit. Mais, ce que j'aimerais savoir, c'est quel est votre sentiment sur l'amélioration du processus d'intégration ? Est-ce que vous pensez que ce qu'on a maintenant en place est la meilleure chose ? Vous en avez eu l'expérience maintenant donc pouvons-nous faire quelque chose pour améliorer ce processus ? Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Merci Tijani. Je n'ai pas dit que nous faisons les choses de la bonne manière mais son ordre du jour aurait pu être partagé avec les leaders de la communauté et on aurait peut-être pu voir s'il y avait des carences sur son ordre du jour parce que le conseil d'administration et le personnel ont des perspectives différentes de la communauté. Si son ordre du jour était plus compréhensible, plus complet. C'est la seule chose que j'améliorerai.

ALAN GREENBERG :

Kaili.

KAILI KAN :

Je suis d'accord. Et merci Rinalia d'être ici avec nous et de discuter de cela. Je suis d'accord que Fadi a fait un très bon travail dans la promotion de l'ICANN. Cependant je ne suis pas

sûr si on doit être d'accord sur les autres aspects. Quand on parle du nouveau PDG, si le conseil d'administration a demandé au nouveau PDG son opinion, l'objectif et la mission de l'ICANN c'est un monde, un Internet.

Et c'est contre tous ceux qui veulent fracturer l'internet dans le monde. Je me demande si le conseil d'administration a posé cette question au nouveau PDG. Et aussi, si on lui a posé la question de quelles seraient les décisions qu'un nouveau PDG va prendre ?

ALAN GREENBERG :

Sans mettre Rinalia dans une position inconfortable, je pourrais suggérer que notre conseil d'administration contient des gens intelligents qui ont appris leur leçon dans l'histoire passée, dans l'histoire récente. Je pense qu'ils ont appris les leçons. Mais Rinalia, vous pouvez répondre à cela si vous le voulez.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Oui, quand il s'agit de sa position, vous pouvez lui en parler directement. Mais notre position officielle à l'ICANN est quelque chose que nous devons élaborer avec lui quand il va commencer de façon formelle. N'oubliez pas qu'il n'a pas commencé formellement encore. Il commencera en avril.

KAILI KAN : Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Aziz. Vous prenez la parole ?

AZIZ HILALI : Merci Rinalia pour toutes ces explications. J'imagine que ça a été difficile de sélectionner un nouveau président de l'ICANN puisque c'est un poste très important pour la communauté. Moi, je voulais simplement savoir, puisque vous avez parlé des sélections, j'imagine que chaque candidat a apporté un projet, comment il voit la mise en place d'une stratégie. Fadi, comme vous l'avez dit, a laissé vraiment son empreinte et son approche.

Il était très proche de l'ALAC, vis à vis de sa communauté. Je voulais savoir, par exemple, des choses qui ont été mises en place par Fadi comme les réunions, vous avez parlé des réunions SO, AC, RALOs, leadership. Est-ce que ça va continuer ? Parce que c'était avec le mandat de Fadi que les RALOs leadership ont été impliquées dans ces réunions.

Hier on a eu un dîner en tant que leader de RALO avec Monsieur - comment vous l'appellez ? Comment il faut

l'appeler ? Goran Marby. Et il était très sympathique. Il nous a donné l'occasion, chaque président de RALO a pris la parole pour expliquer le rôle que nous jouons. Je voulais savoir, est-ce que dans le projet de ce nouveau CEO, par exemple parler des choses aussi à la stratégie africaine, parmi toutes ces choses-là est-ce que ça va continuer dans le projet de Marby ? Est-ce qu'il y aura des changements importants ? Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Heidi m'a donné mes 5 minutes. Il y a un sujet que je voulais soulever. Tout d'abord, le PDG de l'ICANN, qui qu'il soit, ne peut pas avoir un projet personnel, cela ne correspond pas au plan ICANN en général.

Par exemple, pour les budgets, quand Fadi est arrivé, le mandat du bureau d'administration était d'internationaliser l'ICANN. C'était notre but. Maintenant, nous avons des bureaux régionaux à travers le monde. Fadi a rendu les choses plus mondiales.

Le mandat de Goran sera un petit peu différent puisque nous en sommes à une étape différente dans notre développement international. Il faut qu'il consolide l'organisation pour s'assurer que nous soyons excellents dans ce que nous faisons pour pouvoir devenir plus puissants. Il y aura peut-être quelques changements quand il s'agit de nos participations

externes, il y a une perception que nous sommes trop engagés au niveau international mais cela ne va pas dire qu'il va y avoir des politiques d'isolement.

Si je voulais vous dire personnellement, parce que nous n'avons pas une position là dessus encore, mais personnellement je peux vous dire que les stratégies existantes vont continuer. Ce n'est pas logique de reculer là-dessus. Nous avons déjà mis l'organisation sur un certain chemin. Nous devons nous focaliser sur ce que nous faisons et le faire mieux au sein du mandat de notre mission.

ALAN GREENBERG :

Le nouveau PDG prendra des décisions bien sûr. Rinalia, pouvez-vous nous dire quel est votre sujet ? Nous avons Vanda, Alberto, Kaili et Sandra qui veulent prendre la parole. Rinalia, pouvez-vous nous dire ce qu'il nous manque ?

RINALIA ABDUL RAHIM :

Je voulais parler du suivi que vous pouvez nous proposer. Par exemple, moi, ma performance au niveau du conseil d'administration, j'en suis à la moitié du chemin de mon mandat. Vous me voyez au niveau public mais vous ne me voyez pas au sein du conseil d'administration. Peut-être pouvez-vous me donner du suivi maintenant, des

recommandations par rapport à ce que vous avez vu, par rapport à mes fonctions, ce que j'ai fait, ce que je ne fais pas. Et j'aimerais que vous puissiez donner directement les commentaires du suivi au conseil d'administration. Spécialement vis à vis de Steve Crocker qui est au conseil d'administration depuis si longtemps et, lui, pourrait vous donner une perspective objective et être honnête à ce sujet-là.

ALAN GREENBERG :

Il nous reste deux minutes. Sur ce dernier sujet, je voudrais signaler que pour les gens qui ne connaissent pas l'ordre du jour, nous allons commencer le processus de remplacement de Rinalia dans quelques mois, pour la changer ou trouver quelqu'un d'autre ou la garder. Mais nous avons un processus proactif et nous allons commencer avant la fin de cette année.

Je voudrais donner la parole à plusieurs personnes sur ce sujet.

VANDA SCARTEZINI :

La première question dont vous avez parlé, il s'agit de la mission.

ALAN GREENBERG : Les interprètes doivent partir très vite donc soyez précises.

VANDA SCARTEZINI : La mission, donc, on n'en parle plus. La deuxième question, en parlant de la mission, comment est-ce que cette sorte de mission peut être combinée avec le besoin de la connexion international de l'internet vis à vis des gouvernements et ainsi de suite ? Moi, je n'ai pas entendu parler de cela. La plupart des informations que nous recevons viennent de - je ne sais pas comment cela se traduit - qui va faire le travail pour convaincre les gens de cette nouvelle formation de l'ICANN. Parce que cela va soulever beaucoup de discussions, tout le monde participera. Qui va participer ? Comment vont-ils pouvoir gérer ces discussions ? Cette mission, comment va-t-elle être gérée ?

On a compris ce que vous faites au niveau de la mission dont vous parlez mais je ne sais pas si j'ai bien formulé ma question. Est-ce qu'on aura l'occasion de lui en parler ?

ALAN GREENBERG : Nous inviterons Rinalia à notre prochaine téléconférence pour pouvoir continuer cette discussion. Nous allons passer la parole à Tijani en dernier et à Sandra.

RINALIA ABDUL RAHIM : Si je comprends votre question : comment le nouveau PDG va communiquer sa mission à la communauté en général ? Vos inquiétudes, par exemple, vous n'avez pas entendu parler de façon publique.

Il y a des vidéos YouTube qu'on peut trouver sur Internet. Mais ce qu'il a à dire sur l'organisation, ne vous inquiétez pas, nous allons en parler avec lui, nous allons travailler là-dessus, nous avons une réunion à Amsterdam, nous allons parler de l'organisation, de l'orientation, de la mission de l'ICANN avec lui à son niveau, au niveau de son rôle en tant que PDG, ça vient. Nous allons adresser cette question.

SANDRA HOFERICHTER : Je voudrais partager quelques détails avec vous. J'ai eu la chance de travailler avec Goran Marby parce qu'il était l'hôte de l'EuroDIG, qui est la réunion IGF européen. Je voulais vous dire qu'il a fait du travail à l'époque avec son personnel qui était vraiment fantastique, c'était vraiment un plaisir de travailler avec lui et son personnel. Donc, je suis très confiante sur son rôle, je pense que vous avez fait une bonne sélection. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Rinalia. Nous allons arrêter pour aller déjeuner. Nous allons nous retrouver à 14h et Fadi sera là pendant un moment très court. Donc, si vous voulez en profiter pour lui parler, soyez là avant 14h, ainsi nous pouvons être là et prêts à partir et à discuter à 14h. On se retrouve donc un peu avant 14h. Merci.

Et merci aux interprètes encore une fois d'avoir dépassé leur temps de travail. Merci

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]